



# Terri'Mouv Inclusion

Territoires en mouvement  
pour l'inclusion

## RAPPORT D'ACTIVITE

2024



La force d'un  
collectif au service  
de l'inclusion

  
l'Europe  
s'engage  
en Hauts-de-  
France



Cofinancé par  
l'Union européenne

## Le mot du Président



## Sommaire

### Le mot du Président

### Notre association

- Présentation
- Le conseil d'administration
- Quelques chiffres
- Notre équipe

### Le pôle gestion FSE+ et appels à projets

- Son rôle
- L'appel à projet de TMI
- Les instructions et des CSF

### Le pôle appui ressources – développement

- Son rôle
- Les groupes de travail
- La démarche qualité
- Le partage d'informations
- L'enquête de satisfaction

### Les activités de TMI en images

### Les perspectives 2025 pour l'association

_____	2
_____	
_____	4
_____	5
_____	6
_____	7
_____	
_____	8
_____	9
_____	10
_____	
_____	13
_____	14
_____	20
_____	21
_____	22
_____	
_____	16
_____	18

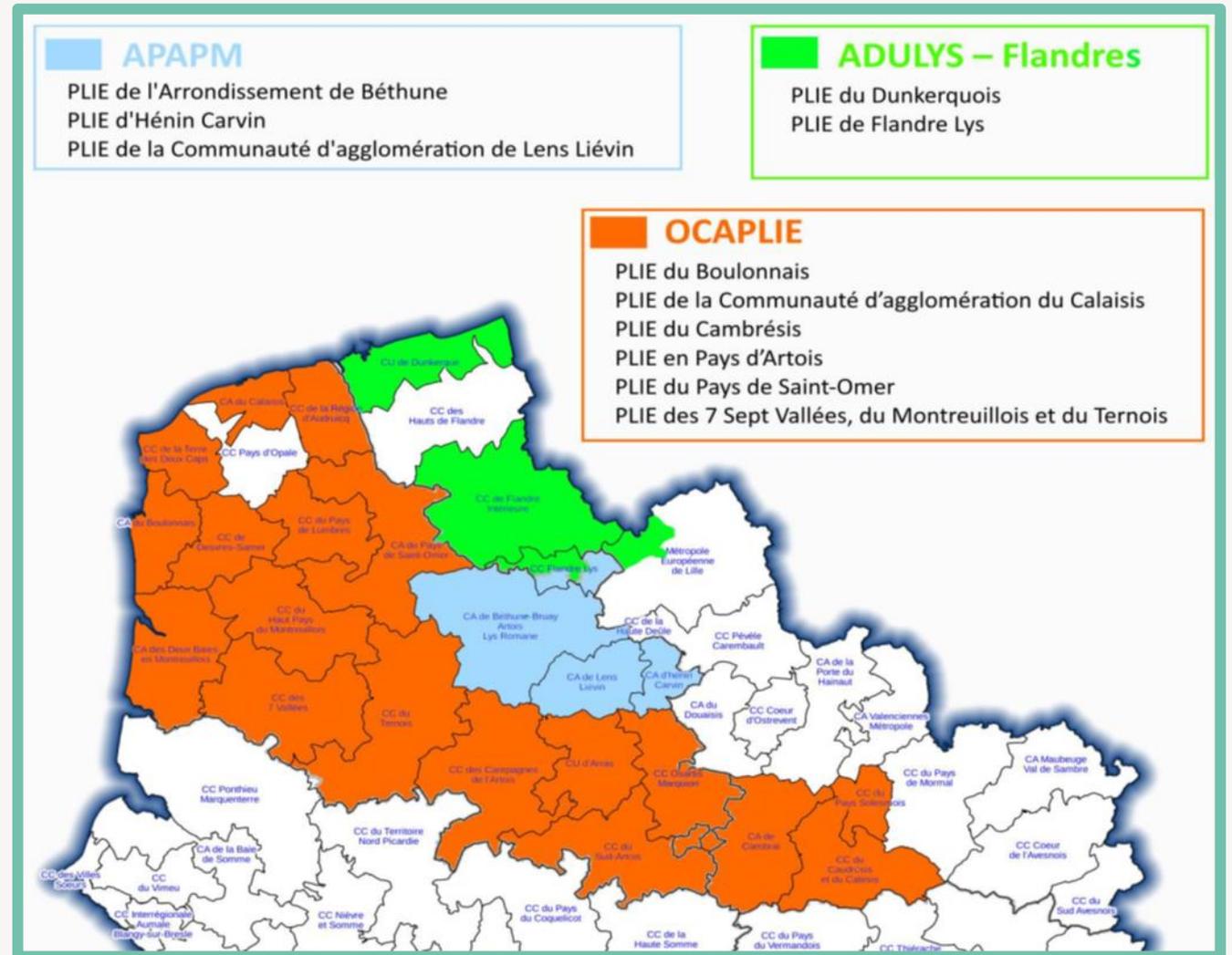
## Notre association

### Notre historique :

Terri'Mouv Inclusion est née du regroupement de trois organismes intermédiaires préexistants sur le Nord et le Pas de Calais.

Les objectifs du regroupement des 3 OI ADULYS, APAPM et OCAPLIE :

- ❖ Répondre
  - à une exigence de l'Etat sur la diminution du nombre d'OI
  - à une exigence de la DREETS sur l'obligation de mettre en place une équipe dédiée pour le service gestionnaire
- ❖ Maintenir l'existence d'un outil territorial pour la mise en œuvre de la politique locale à l'échelle des PLIE



## Notre association

### Présentation

**Terri'Mouv Inclusion - Territoires en mouvement pour l'inclusion** est une association créée le 7 janvier 2022 et basée à Arras.

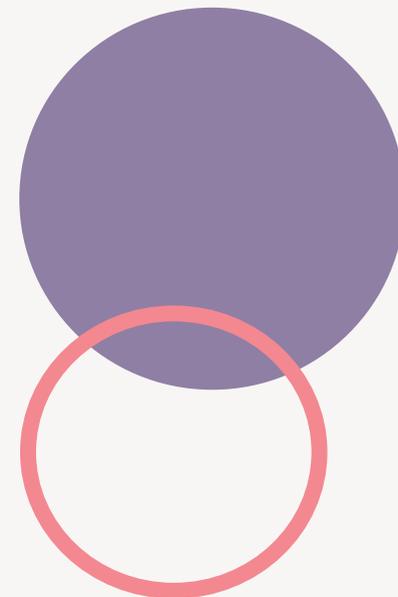
Sa mission principale est d'agir en tant qu'organisme intermédiaire pour le financement et la gestion des dispositifs PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi). À ce titre, elle porte **des conventions de subvention globale du FSE (Fonds Social Européen) et FSE+**, destinées à soutenir les projets d'insertion et de lutte contre l'exclusion sociale menés par ses membres adhérents.

Elle intervient en coordination avec les autorités de gestion déléguées pour veiller au bon déroulement des opérations financées. L'association est responsable de la **gestion, du suivi et du contrôle** des opérations cofinancées par ces subventions, en s'assurant que les fonds sont utilisés conformément aux règles et aux objectifs fixés par chaque PLIE. Toutefois, chaque PLIE adhérent conserve une autonomie en termes de **schéma stratégique et politique**, tel qu'indiqué dans son protocole constitutif.

**Terri'Mouv Inclusion** a également pour vocation d'être un **support d'appui à la gestion des fonds communautaires, publics et privés**, aussi bien pour ses membres adhérents que pour d'autres structures ou territoires. Ce rôle permet à l'association de jouer un rôle central dans l'accompagnement des structures qui gèrent ou sollicitent des financements externes.

L'association joue également un rôle clé dans le **développement et le partage de projets** au sein de son réseau d'adhérents.

## « Ensemble au service de l'inclusion »



## Notre association

### Terri'Mouv Inclusion, c'est :

- **10 structures** membres porteuses de dispositif PLIE (11 avant la fusion des PLIE de Lens Liévin et Hénin Carvin, effective au 1er janvier 2024). Les membres sont répartis sur le Nord et le Pas de Calais. La synergie du collectif se réalise également au travers des autres dispositifs que certains portent, comme la Mission Locale, la Maison de l'emploi, la Cité des métiers, le Proch'Emploi, le Prif, Les Entreprises S'Engagent, la Cité de l'Emploi, ...
- **12 intervenants** soit 10 salariés et 2 MAD de personnel en 3 pôles.
- Des **Groupes de Travail** à l'échelle des 10 PLIE pour construire ensemble
- La **gestion, le suivi, et le contrôle** des opérations cofinancées par les **subventions du FSE+** pour les PLIE membres.
- L'aide au **développement** de ses structures membres en exerçant un rôle d'appui ressource



## Nos membres



Territoires couverts :  
les Sept Vallées,  
le Montreuillois  
et le Ternois

Dispositifs portés :

- PLIE
- Mission Locale



Territoires couverts :  
la Flandre Lys,  
la Flandre Intérieur  
et l'Armentiérois

Dispositifs portés :

- PLIE
- Mission Locale



Territoires couverts :  
le Boulonnais,  
Desvres-Samer  
et la terre des 2 caps

Dispositifs portés :

- PLIE
- Mission Locale
- Maison de l'Emploi



Territoires couverts :  
le Cambrésis,  
le Caudrésis-Catésis  
et le Pays Solesmois

Dispositifs portés :

- PLIE
- Maison de l'Emploi



Territoire couvert :  
le Dunkerquois

Dispositifs portés :

- PLIE
- Mission Locale
- Maison de l'Emploi



Territoire couvert :  
le Calaisis

Dispositifs portés :

- PLIE
- Mission Locale
- Maison de l'Emploi



Territoires couverts :  
Lens-Liévin,  
et Hénin-Carvin

Dispositifs portés :

- PLIE
- Mission Locale
- Maison de l'Emploi



Territoires couverts :  
L'Arrageois,  
Osartis Marquion,  
Sud et Campagne de  
l'Artois

Dispositifs portés :

- PLIE
- Mission Locale
- Maison de l'Emploi



Territoires couverts :  
le Boulonnais,  
Desvres-Samer  
et la terre des 2 caps

Dispositifs portés :

- PLIE
- Mission Locale
- Maison de l'Emploi



Territoire couvert :  
l'arrondissement de  
Béthune

Dispositif porté :

- PLIE

## Notre association – Chiffres clés 2024

En 2024, le collectif de Terri'Mouv Inclusion en quelques chiffres pour le dispositif PLIE c'est :

Plus de **600**  
professionnels  
au service de  
l'emploi et de  
l'inclusion  
dans les  
territoires

**10 775**  
personnes  
accompagnées  
par les PLIE

**140** référents  
de parcours  
pour  
accompagner  
les publics

Plus de **7600**  
mises à  
l'emploi (tous  
emplois  
confondus,  
hors IAE)

La gestion  
d'une  
enveloppe  
FSE+ de  
**27 Millions €**  
**Montants  
programmés  
en 2024 ?**

## Notre association

### Les instances

**L'Assemblée Générale** : est composée de tous ses membres. Elle se réunit au moins une fois par an, sur convocation du président ou du Conseil d'Administration, pour délibérer sur des sujets essentiels comme la gestion financière, les rapports de l'association et l'orientation de ses actions. Les décisions sont prises à la majorité absolue des voix présentes ou représentées, avec un quorum requis pour valider les délibérations. Elle peut se tenir en présentiel et à distance.

Elle s'est déroulée **le 03 juin 2024**.

**Le Conseil d'Administration** : est composé des représentants des membres de l'association. Il est chargé de diriger l'association, de choisir les membres du Bureau (président, vice-présidents, secrétaire, trésorier) et de mettre en œuvre les décisions de l'Assemblée Générale. Il adopte le budget, agréé les membres, supervise les actions et peut déléguer certaines de ses responsabilités au Bureau. Ses décisions sont prises à la majorité, et il peut se réunir en présentiel et à distance.

En 2024 le CA c'est réuni **3 fois en présentiel**, et il a été sollicité **3 fois en consultation écrite**.

**Le Bureau** : est composé des membres fondateurs, du Président, des Vice-Présidents, de la secrétaire et du trésorier. Chaque membre a une voix délibérative, et un vote par procuration est autorisé. Le Bureau prend ses décisions à la majorité absolue, et en cas d'égalité des voix, la voix du Président est prépondérante. Les réunions du Bureau sont convoquées par le Président et peuvent se tenir en présentiel et à distance. Les décisions peuvent également être prises par consultation écrite. Le Bureau a un large pouvoir d'action, en matière de gestion, de recrutement, de validation des budgets et de la gestion courante de l'association. Il est également responsable de l'application des décisions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale. Il est habilité à prendre des décisions stratégiques, comme la validation des organigrammes, la gestion des ressources humaines et la préparation des budgets, mais peut aussi déléguer certains pouvoirs. Le Bureau veille ainsi au bon fonctionnement de l'association et à la mise en œuvre des délibérations des organes dirigeants.

Il c'est réuni lors de l'Assemblée Générale **le 03 juin 2024**.

## Notre association

### Les instances

Le Conseil d'administration de Terri'Mouv Inclusion est composé des président(e)s ou de leurs représentants des membres.

#### Le Président :

**Monsieur Henri DEJONGHE** - Président d'ADEFI Mission Locale

#### Les Vice-président(e)s :

**Monsieur Bernard HAESBROECK** - Président de l'Association Emploi Formation Vallée de la Lys – Flandre intérieure

**Madame Nathalie GHEERBRANT** - Présidente de la Maison de l'Emploi et des Métiers en Pays d'Artois

**Monsieur Jérôme DARRAS** - Président de Gestion Animation PLIE LENS LIEVIN

Un(e) Secrétaire ; un(e) Secrétaire suppléant(e) ;

**Monsieur Philippe BEAUJARD** - Président de l'Association Mission Insertion et Emploi du Boulonnais

**Madame Nathalie LEGROS** – Administratrice d'Entreprendre Ensemble

#### Un(e) Trésorier(ère) et, un(e) Trésorier(ère) suppléant(e) :

**Monsieur Stéphane JUMEAUX** - Président de Cambrésis Emploi

**Monsieur Ezédine KARA** - Président de la Fabrique Défi

( Représenté par Madame VAN ROOY, 2<sup>ème</sup> Vice-Présidente )

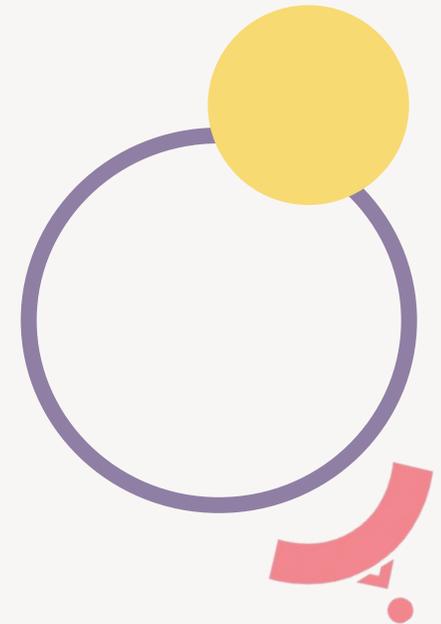
#### Les Administrateurs :

**Monsieur Sylvie MEYFROIDT** – Présidente de l'association Plan Béthunois d'Insertion

**Monsieur François THERET** - Président de Démarche d'Insertion Economique et Sociale pour l'Emploi

**Monsieur Bruno HUMETZ** – Président de la Maison de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi du Pays de Saint-Omer

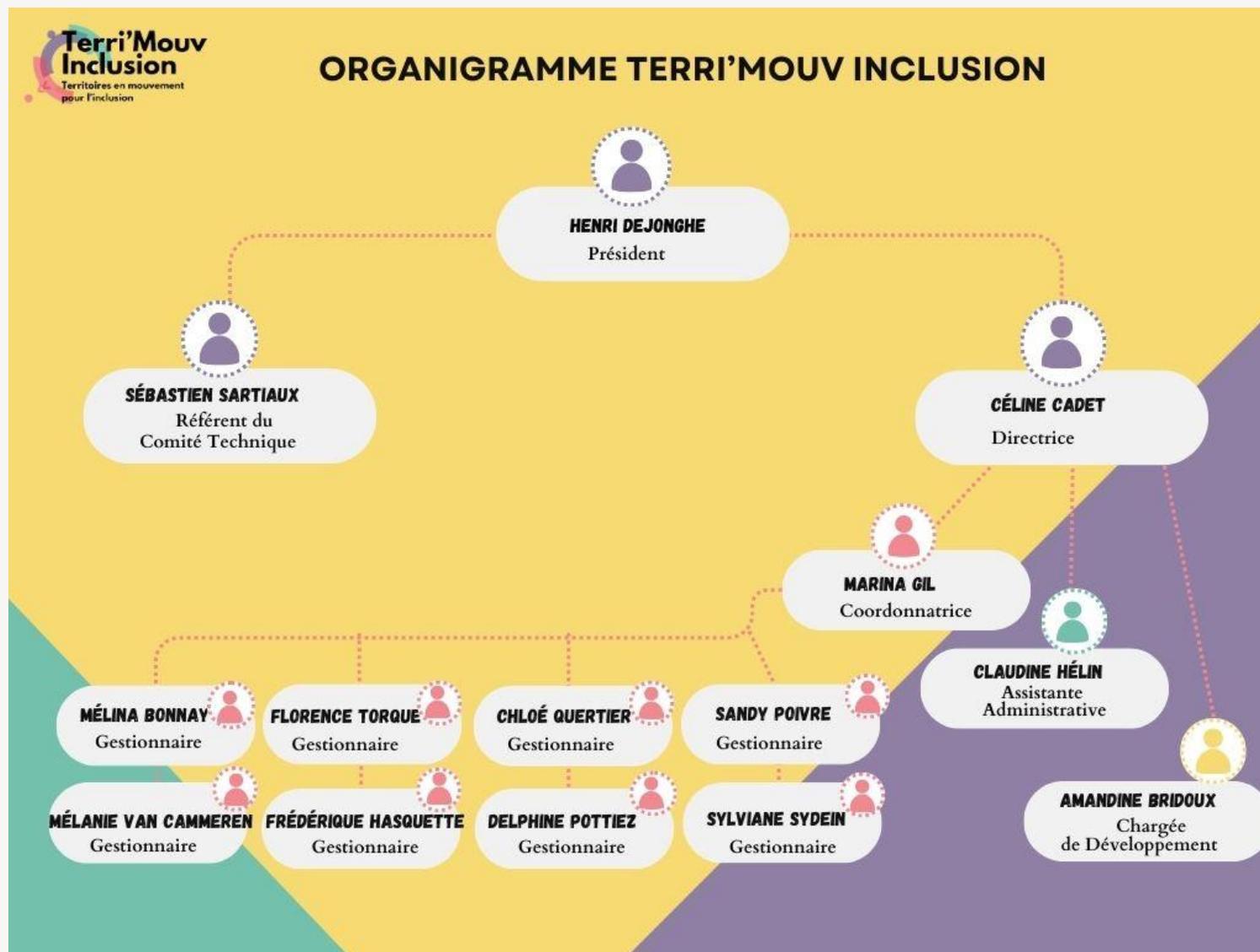
Et **Monsieur Gérard WYCKAERT** suppléant de Monsieur HUMETZ



## Notre association

Pour mener à bien ces missions Terri'Mouv Inclusion peut s'appuyer sur ses 3 services :

- La Présidence et la Direction
- Le pôle gestionnaire
- Le pôle développement
- Le pôle administratif



## Le pôle gestion FSE+ et appels à projets

### Son rôle

En tant qu'Organisme Intermédiaire, Terri'Mouv Inclusion assure la gestion des crédits européens au plus près des besoins des territoires couverts par ses 10 PLIE membres et des publics qu'ils accompagnent.

Cette gestion déléguée vise à assurer une gestion de proximité du FSE+, plus réactive et adaptée aux réalités locales. Elle garantit également le bon usage des fonds européens, dans le respect des règles communautaires et nationales.

Dans le cadre du Programme National FSE+ 2021-2027 « Emploi, Inclusion, Jeunesse, Compétences », Terri'Mouv Inclusion bénéficie d'une enveloppe de plus de 27 millions d'euros en crédits FSE+ afin de soutenir et cofinancer des actions ciblées sur les territoires de ses membres.

Les opérations qu'ils cofinancent s'inscrivent sur les deux Objectifs Spécifiques de la Priorité 1 « **Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus** »

- *Objectif Spécifique H : Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail.*
- *Objectif Spécifique L : Soutenir l'inclusion des populations les plus vulnérables, notamment les personnes exclues ou en situation de grande précarité.*

## Le pôle gestion FSE+ et appels à projets

Ses principales missions en tant qu'Organisme Intermédiaire, assurées par son équipe dédiée de 10 personnes (8 gestionnaires, 1 coordinatrice, 1 directrice ; pour 9 ETP) :



- 📣 Élaboration et diffusion des appels à projets FSE+
- 📄 Instruction des projets déposés et sélection des projets par le comité de programmation (Conseil d'Administration)
- 📊 Suivi administratif et financier des opérations cofinancées
- ✅ Réalisation des contrôles de service fait (CSF) sur les dépenses déclarées
- 📈 Suivi des indicateurs de réalisation et de performance du programme
- 💬 Accompagnement continu des porteurs de projets
- 📁 Transmission des données à l'autorité de gestion via l'application nationale

### Ma démarche FSE+

Ma démarche FSE +, votre plateforme FSE dématérialisée

## Le pôle gestion FSE+ et appels à projets

### Les appels à projets publiés en 2024



Depuis sa création, Terri'Mouv Inclusion a engagé un travail d'harmonisation des pratiques sur l'ensemble de son territoire, tout en tenant compte des spécificités de chacun.

Les trois Organismes Intermédiaire préexistants (OCAPLIE, APAPM, ADULYS) appliquaient des modalités de gestion différentes, qu'il a fallu faire converger progressivement.

TMI a donc mis en place une organisation reposant sur la concertation entre ses membres, la prise en compte des spécificités de leurs territoires et les besoins des publics qu'ils accompagnent, tout en respectant le cadre fixé par le Programme National FSE+

Cette démarche commune et concertée vise à simplifier les procédures et à garantir un traitement équitable des porteurs de projets.

L'élaboration des AAP repose donc sur un travail collectif, associant les membres à chaque étape au travers de groupes de travail.

Cette démarche a permis à Terri'Mouv Inclusion d'atteindre deux objectifs :

- avancer vers l'harmonisation des pratiques avec la mise en place d'un appel à projets unique,
- rattraper le décalage initial lié au démarrage du Programme National FSE+, en lançant l'appel à projets pour 2025 dès le dernier trimestre 2024.

En 2024, trois appels à projets ont été publiés, permettant la programmation des opérations de 2024 et de 2025, même fin 2026 pour une partie d'entre elles.

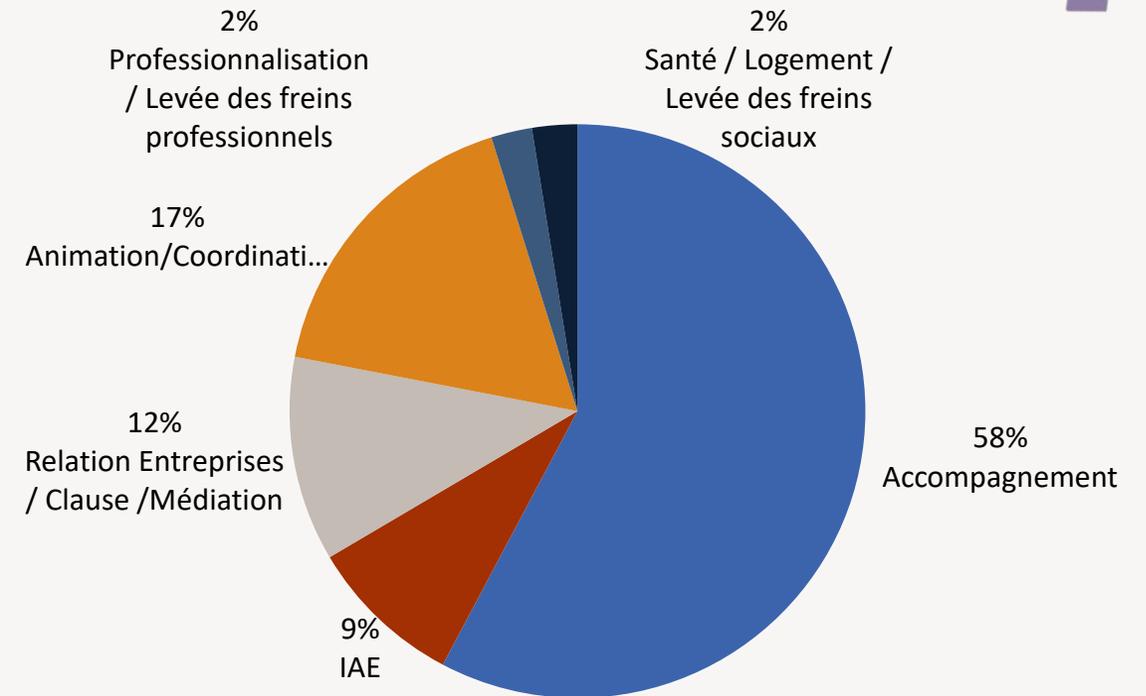
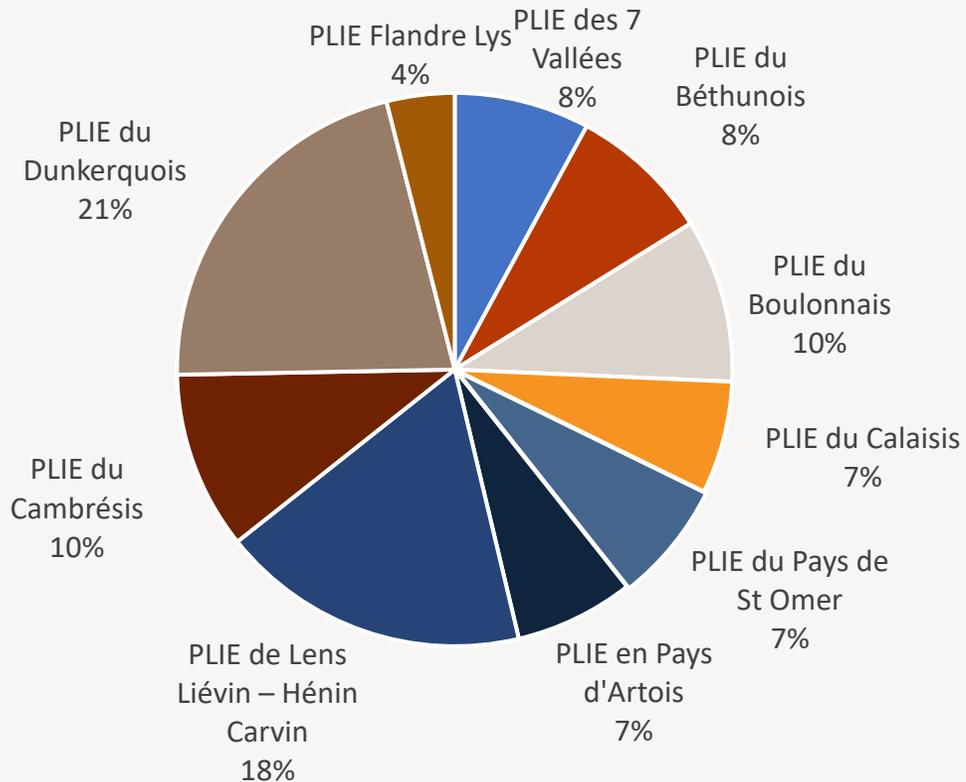
## Le pôle gestion FSE+ et appels à projets

### Les appels à projets publiés en 2024

Années de programmation	2024		2025 – 2026 (2 phases de programmation)
<b>Intitulés</b> <i>Ouverture sur les OS H et OS L de la Priorité 1</i>	Soutien des politiques locales en faveur de l'insertion professionnelle et de l'inclusion sociale du public et du territoire des PLIE	Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des participants du PLIE du Dunkerquois en SIAE	Soutien des politiques locales en faveur de l'insertion professionnelle et de l'inclusion sociale du public et du territoire des PLIE
Dates de publication	11/03/2024 – 17/05/2024		05/09/2024 - 31/10/2024
Crédits FSE ouverts	5 800 000 €	400 000 €	14 500 000 €
Nbre de dossiers déposés	51	7	66
Nbre de dossiers instruits	50	7	63
Nbre de dossiers programmés	49	7	62 <i>(dont 25 en 2024)</i>
Crédits FSE programmés	<b>5 081 583,44 €</b>	<b>351 523,47 €</b>	<b>7 874 174,81€</b> <i>(dont 5 759 461,56 € en 2024)</i>
Délai moyen de traitement	55 jours	58 jours	85 jours <i>(41 jours pour les dossiers instruits en 2024)</i>

## Le pôle gestion FSE+ et appels à projets

Programmation 2024 : Focus sur les 56 opérations programmées



## Le pôle gestion FSE+ et appels à projets

### Les travaux de gestion effectués

L'année 2024 a été marquée par une activité soutenue pour le gestionnaire de service, avec la gestion de 153 travaux répartis sur trois années de programmation.

Avec une équipe dédiée présente en 2024 pour 6,05 ETP, cela représente une moyenne de 22 travaux gérés par gestionnaire.

Au sein de l'équipe, un investissement constant a été consacré à la montée en compétences des gestionnaires, permettant ainsi de faire face à une charge de travail importante. Les retours positifs de la DREETS et des porteurs de PLIE sur la qualité des dossiers et la fluidité des échanges témoignent de cette progression.

Travaux réalisés sur l'année 2024	TOTAL		Délais de traitement	Gérés par TMI	Gérés par le prestataire
Instructions 2024	5 433 106,91 €	57	56 jours 1,8 mois	47	10
Instructions 2025	5 759 461,56 €	25	41 jours (Prog 12/24) – 1,3 mois 85 jours en moyenne – 2,8 mois	25	/
<b>TOTAL Programmé</b>	<b>11 192 568,47 €</b>	<b>82</b>		<b>72</b>	<b>10</b>
CSF 2022-2023	4 886 841,53 €	59	40 jours – 1,3 mois (hors demandes bénéficiaires) 133 jours – 4,3 mois (au réel)	49	10
Visites sur Place 2024	/	12	/	12	/
<b>TOTAL</b>	<b>16 079 410,00 €</b>	<b>153</b>		<b>133</b>	<b>20</b>

## Le pôle gestion FSE+ et appels à projets

### Convention de Subvention Globale TMI 2022-2025 – Etat d'avancement

Convention de subvention globale TMI 2022-2027 - ECHEANCES DE PROGRAMMATION ET DE CERTIFICATION								
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
VENTILATION ANNUELLE	4 691 140,72 €	4 768 044,65 €	4 844 948,60 €	4 921 852,54 €				
A PROGRAMMER			12 850 649,39 €	17 749 430,75 €	19 225 986,51 €	19 225 986,51 €	19 225 986,51 €	
A CERTIFIER				4 573 862,20 €	9 175 409,81 €	13 875 009,95 €	18 649 206,91 €	19 225 986,51 €
<b>PROGRAMMATION REELLE TMI</b>								
	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
PROG ANNUELLE		5 554 028,45 €	5 433 106,91 €	7 874 174,81 €				
VALIDE EN COMITE		5 554 028,45 €	11 192 568,47 €	2 114 713,25 €				
CUMUL		5 554 028,45 €	16 746 596,92 €	18 861 310,17 €	18 861 310,17 €			
			<b>130,32%</b>	<b>106,26%</b>	<b>98,10%</b>			
CREDITS CERTIFIES			4 886 841,53 €	221 483,26 €				
CUMUL			4 886 841,53 €	5 108 324,79 €				
				<b>111,69%</b>				

## Le pôle gestion FSE+ et appels à projets

### Convention de Subvention Globale TMI 2022-2025 – Etat d'avancement

la DGEFP a imposé une ventilation des crédits par tranche annuelle pour chaque subvention globale, afin d'éviter le dégagement d'office des sommes non dépensées.

Cette répartition est traduite pour chacun des Organismes Intermédiaires dans des objectifs de programmation et de certification de crédits (consommation effective après CSF) , avec un suivi en dialogue de gestion, et permettant l'attribution de la réserve de performance de 30%

Les travaux menés par TMI ont permis d'atteindre et même dépasser ces 1ers objectifs :

- Objectif de programmation au 31/12/2024 : atteints à 130 %
- Objectif de certification au 31/12/2025 : atteints à 107 %

Réalisation au 31/12/2024 Ou étape à mai 2025 ?	Réalisation	% atteinte	% atteinte convention 22-25	% atteinte convention 22-27
Programmation des crédits	16 746 596,92 € 22/23 - 5 554 028,45 € 2024: 5 433 106,91 € 2025 : 5 759 461,56 €	130,32 % <i>(p/r objectif au 31/12/24)</i>	87,10% <i>(mai 2025 : 98%)</i>	60,97% <i>(mai 2025 – 69%)</i>
Certification (CSF)	4 886 841,53 €	106,8 % <i>(p/r objectif au 31/12/25)</i>	25,42 %	17,79 %

## Le pôle gestion FSE+ et appels à projets

### Une année de consolidation interne et de renforcement des liens avec les porteurs de projets

L'année 2024 a été marquée par une phase de consolidation, avec la mise en place de plusieurs actions visant à améliorer l'organisation du service et à renforcer la coordination entre les membres de l'équipe et les partenaires.

Des réunions de service hebdomadaires ont été instaurées, des rendez-vous ont été réalisés directement chez les bénéficiaires lorsque nécessaire, et des temps collectifs ont été organisés pour accompagner les porteurs de projets.

Dans ce cadre, **neuf ateliers d'écriture** ont été organisés en mars 2024, réunissant **44 structures** sur différents territoires. Ces temps d'échange ont permis de réaffirmer le positionnement de TMI en tant qu'interlocuteur unique pour le suivi de gestion des subventions, tout en rappelant que les membres du consortium demeurent les référents pour la mise en œuvre opérationnelle des projets.

Ces initiatives ont permis une meilleure appropriation des procédures de gestion, une compréhension plus fine des pratiques et des stratégies des partenaires PLIE, ainsi qu'un renforcement progressif des compétences au sein de l'équipe.



## Le pôle appui ressources – développement

### Son rôle :

Les membres de Terri'Mouv Inclusion, par leur volonté d'avancer ensemble, ont souhaité l'élargissement des missions de l'association avec la création d'un pôle Développement.

#### Ce pôle a pour vocation notamment de :

- développer des actions et des travaux de développement en commun
- aider à l'émergence de nouvelles pratiques ou de **nouveaux projets**
- être force de proposition sur des nouvelles initiatives
- porter à la connaissance du collectif de **nouvelles opportunités de financement**
- être en veille et porteur de l'actualité ou tout élément concernant leurs pratiques, leur environnement et leurs métiers
- faciliter **l'essaimage** de pratiques innovantes
- accompagner ses membres dans leurs démarches de développement
- diversifier ses missions en fonction des besoins de ses membres avec **un accompagnement sur mesure et adapté**
- proposer ses services à de nouveaux partenaires.

**Pour ce faire, le pôle développement se créer un réseau de partenaires au profit de ses membres et anime des groupes de travail.**

## Le pôle appui ressources – développement

### Groupes de travail coordonnés par le pôle :

#### Groupe Stratégie des PLIE :

8 réunions se sont déroulées en 2024 avec les Directeurs de structures. Elles ont permis aux membres de TMI de partager leurs expériences et d'échanger sur des sujets stratégiques et d'actualité, créant ainsi la puissance d'un collectif.

#### Les principaux travaux :

- Engagement et accompagnement dans la mise en place de la **démarche qualité AFNOR**- référentiel 209
- Suivi de la mission sur la **stratégie d'influence** des PLIE, menée par l'Agence Mixte auprès du collectif
- Présentation des structures de chacun des membres
- Lancement de la newsletter **#TMInfo**
- Recherche d'un partenaire pour lancer une mission d'étude des publics
- Recensement et propositions de différentes **sources de financements publics ou privés**
- Suivi de l'actualité et du positionnement des PLIE dans le cadre de la loi pour le Plein Emploi
- Préparation des **AAP TMI**
- Travail sur la stratégie de communication
- Suivi des réponses aux différents AAP, présentation d'opportunités
- Temps de travail sur le **protocole d'accord** des PLIE
- Présentation d'outils
- Présentation de partenariats possibles
- Préparation des CA de TMI
- Retour/suivi des travaux des différentes GT mis en place
- Validation des **nouveaux indicateurs** pour la valorisation des parcours



## Le pôle appui ressources – développement

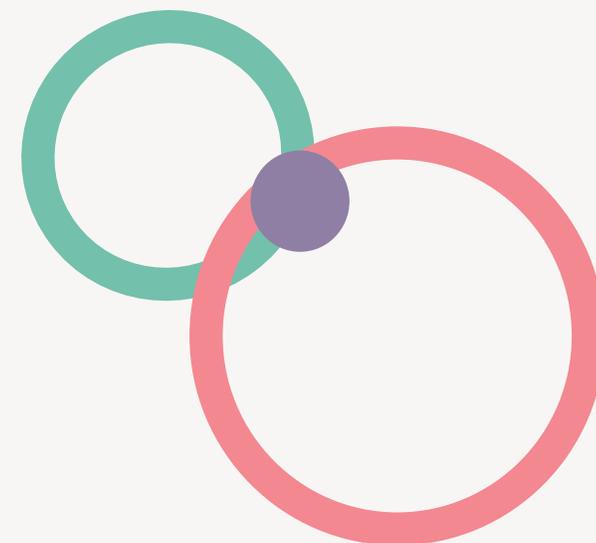
Groupes de travail coordonnés par le pôle :

### Groupe Stratégie des PLIE :

*Focus sur les travaux avec l'Agence Mixte :*

Depuis novembre 2023 le collectif de TMI a missionné l'Agence Mixte pour être accompagné sur sa stratégie d'influence.

Ceci a donné lieu à des travaux sous forme d'ateliers. Ils ont permis d'amorcer une réflexion sur la définition du PLIE, de son positionnement auprès des élus, des financeurs et des partenaires.



## Le pôle appui ressources – développement

Groupes de travail coordonnés par le pôle :

### Groupe Viesion :

La première rencontre du groupe s'est déroulée en 2023, et 7 temps de travail ont eu lieu en 2024.

#### Les travaux se sont concentrés sur la détermination :

- des méthodes de saisie plus harmonisées de manière à valoriser, à l'échelle de TMI, le travail d'accompagnement réalisé par les référents pendant le parcours du participant. **Constat étant fait que les difficultés sociales des publics sont de plus en plus prégnantes et que le travail sur la levée des freins et la valorisation de ces étapes** sont un réel enjeu avant de parler d'accès à l'emploi. Les modes de saisie, à ce jour, ne permettaient pas de mettre en évidence ce travail sur la sphère sociale pourtant tout aussi important que la valorisation des sorties.
- **des critères d'entrée** dans le dispositif avec la liste des justificatifs qui peuvent y être attachés. Il s'agit de les ouvrir plus largement aux publics ayant besoin d'un accompagnement tout en déterminant la liste des justificatifs recevables en comité d'accès.
- **des critères de sortie**, l'objectif est de valoriser toute sortie vers une solution quel que soit son niveau de pérennité, ainsi que les justificatifs recevables. Quid du positionnement des PLIE sur l'employabilité plutôt que sur l'emploi.

Au-delà de ces travaux et des échanges de pratiques métier, les interactions entre les référents Viesion de chaque structure ont initié la création de différents tutoriels de saisie au service de chacun.



## Le pôle appui ressources – développement

Groupes de travail coordonnés par le pôle :

### Groupe Viesion :

Les travaux qui ont découlés de ce groupe ont été présentés lors d'une plénière le 10 octobre 2024, à l'ensemble des PLIE des Hauts de France.

La présentation a été faite par les membres du GT Viesion eux même, avec à chaque fois la reprise des objectifs de la réflexion, la méthodologie et les aspects techniques.

Cette présentation a soulevé beaucoup de réactions et de questions de manière positive.

Chaque PLIE présent a fait valider à son CA ces nouvelles modalités de saisie, qui rentreront en application au plus tard au début de l'année 2025.

Cette dynamique permettra de valoriser à grande échelle **la qualité d'accompagnement du PLIE** et de donner plus de poids à la démarche.

Des échanges avec AVE sont également en cours pour envisager l'essaimage au national.



## Le pôle appui ressources – développement

Groupes de travail coordonnés par le pôle :

### Groupe Vieision :

### Consolidations des données des PLIE de TMI pour 2024 :

Nombre total de participants accompagnés : **10 775**

Durée de parcours moyenne : **18,76 mois** (-1,5 mois par rapport à 2023)

Nombre total de mises en étape : **19 122** (+ 101% par rapport à 2023)

Nombre de mise en emploi (tous types de contrats hors IAE) : **7 674**

30% des participants accompagnés en 2024 étaient des **séniors** (45 ans et plus)

67% des participants accompagnés en 2024 étaient des **bénéficiaires du RSA**



Par ailleurs, la nouvelle déclinaison des données clés a permis de mettre en valeur la **durée réelle de parcours d'un participant avant son accès à un emploi classique, à une formation ou à un emploi en insertion** :

	Mois
Emploi classique	<b>6,0</b>
Formation	<b>5,8</b>
Insertion	<b>4,1</b>

## Le pôle appui ressources – développement

Groupes de travail coordonnés par le pôle :



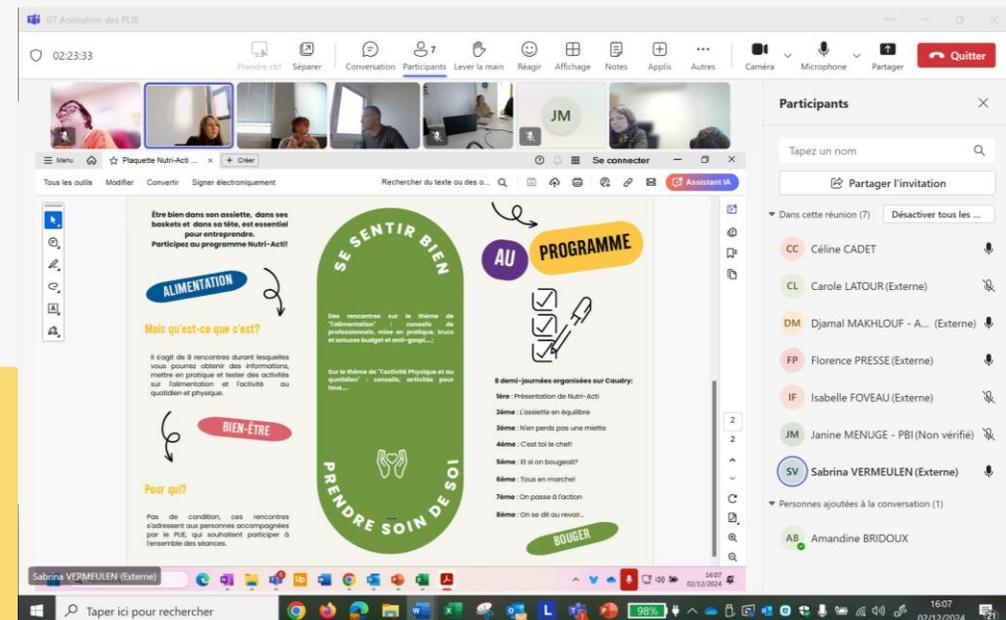
### Groupe Animation des PLIE :

Lancé à la demande des responsables PLIE, 2 premières réunions se sont déroulées en visio à partir du mois d'octobre.

L'objectif de ces temps est de pouvoir échanger sur les pratiques métiers liées à l'animation du dispositif PLIE. Le groupe alimente lui-même l'ordre du jour en fonction de ses besoins et de l'actualité.

#### Les sujets traités sur ces 2 premières rencontres :

- Les conventionnements avec le CD
- L'accompagnement rénové
- Les indicateurs dans le cadre des nouvelles modalités de saisie dans Viesion
- L'expérimentation BRSA
- Le positionnement sur l'OS H et la répartition sur les 2 OS de l'AAP TMI
- Les parcours en veille



## Le pôle appui ressources – développement

### Accompagnement des membres vers **La démarche qualité :**

Dés septembre 2022, TMI a pris attache auprès de différents interlocuteurs pour se familiariser avec le processus de mise en conformité et de candidature à la Certification AFNOR du référentiel 209 « engagement de service ».

Après de nombreux échanges avec **l'AFNOR**, la Mission Locale de l'Alsace du Nord et le PLIE de Marseille, TMI a pu s'outiller pour accompagner ses membres dans la démarche.

#### **Méthodologie d'accompagnement des membres :**

1. Présentation de la Certification au collectif TMI avec intervention du PLIE de Marseille et de l'AFNOR
2. Etat des lieux/recensement des supports existants chez chacun pour déterminer les travaux à mener par chacune des structures
3. Création d'outils et de trames mis à disposition des membres dans un dossier partagé
4. Vérification de conformité des documents créés et/ou ajustés
5. Organisation de groupes de travail par engagements pour accompagner les membres dans leurs travaux
6. Visites sur place des travaux réalisés et restant à réaliser chez chacun
7. Lien régulier avec le PLIE de Marseille et l'Afnor pour avancer sur les réflexions/interrogations et fluidifier l'avancée des travaux
8. Organisation de la formation au référentiel avec AVE : 2 groupes de formation ont été constitués :
  - 1<sup>er</sup> groupe : Calais, Cambrai, Boulogne et TMI.
  - 2<sup>ème</sup> groupe : Dunkerque, Arras, Saint Omer et Béthune
9. Visites sur place auprès des membres avant les audits Afnor

#### **Au total sur 2023 et 2024 :**

**38** temps de travail individuel auprès des membres (déplacements/visio)

**15** groupes de travail en présentiel

#### **Certifications obtenues en 2024 :**

**Le PLIE de Boulogne en novembre 24**

**Le PLIE de Cambrai en décembre 24**



## Le pôle appui ressources – développement

### TMI donne l'info

Grâce au lancement de notre newsletter mensuelle **#TMInfo**, nous informons nos membres depuis avril 2024 sur :

- Les appels à projets privés et publics pour diversifier les sources de financement : **38**
- Les actions mises en place par chacun pour le partage et l'essaimage : **8**
- Des idées d'actions à mettre en place en fonction d'un calendrier thématique
- L'actualité au sein du collectif

### Partenariats/outils proposés (nouveaux ou essaimage) :

Plus de **25 propositions d'outils** ont été faites aux membres de TMI depuis sa création, dont :

- **EDF Solidarité** : Un atelier s'est déroulé sur le PLIE de Lens Liévin
- **Rallyes CREPI** : mise en relation directe des publics avec des employeurs en mode intensif.
- **Agence Nationale du Don en Nature** : Le PLIE de Calais est inscrit dans le cadre de la Boutique Défi, l'Amie du Boulonnais a également conventionné.
- **Atelier Filieris** : propositions d'ateliers thématiques autour de la santé.
- **Y croire et Agir** : Collaboration avec EEDK et l'AMIE. Intervention de l'association auprès des directeurs.
- **Solfa** : association de soutien aux femmes en difficultés.
- **Soliguide** : référencement des structures sur la plateforme, EEDK s'est fait référencer.
- **Association EGEE** : parrainage des participants-Bénévolat de compétences.
- **France bénévolat** : proposition d'un partenariat pour valoriser les compétences des participants et obtention d'open badges
- **Qualiopi**.
- **Continuité des formation MAPPI** (34 référents formés)
- **Solde de la taxe d'apprentissage**.
- ...



## Le pôle appui ressources – développement

### 2 enquêtes ont été lancées auprès des membres en juillet 2024 :

#### 1 à destination des Directeurs : 8 réponses

- 100% sont très satisfaits ou satisfaits des échanges d'informations dans le cadre des réunions et des groupes de travail du collectif TMI.
- 50% indiquent s'être positionnés sur un ou plusieurs AAP de fonds privés ou publics relevés par TMI.
- 63% seraient intéressés par des temps individuels pour travailler sur leur stratégie et le développement de leurs projets.
- 88% sont très satisfaits ou satisfaits par la fréquence des groupes de travail.

#### Quelques retours quant aux attentes des directeurs vis-à-vis de TMI :

« Rien de plus, nous sommes outillés et informés comme il le faut. C'est précieux ! »

« Vous nous fournissez beaucoup de matières et données très intéressantes. Le travail est satisfaisant. Nous ne prenons pas assez le temps pour une veille sur toutes vos infos et documentations. »

« Les groupes de travail mis en place par TMI en fonction des problématiques soulevées par les membres répondent avec efficacité et pragmatisme »



#### 1 à destination des techniciens et membres des groupes de travail : 4 réponses

- 100% sont très satisfaits ou satisfaits des échanges d'informations dans le cadre des réunions et des groupes de travail du collectif TMI
- Aucun ne souhaite de temps individuel avec TMI pour travailler sur des projets structures.
- Une attente particulière relevée quant à l'uniformisation des pratiques des PLIE dans leurs méthodes de saisie et leurs fonctionnements

#### Quelques retours quant aux attentes des techniciens vis-à-vis de TMI :

« Etre un appui pour les directeurs qui n'ont pas toujours ou ne prennent pas toujours le temps pour se pencher sur les axes importants des missions et attendus du PLIE »

« Contribuer à l'uniformisation des fonctionnements des PLIE »

## TMI en images :



## Les perspectives 2025 pour l'association :

- ❖ Organiser un nouveau groupe de formation de référents sur la méthode **MAPPI** pour les membres qui le souhaitent
- ❖ Continuer les échanges de pratiques entre les membres
- ❖ Continuer l'accompagnement des membres dans leurs démarches d'obtention de la **Certification du référentiel 209**
- ❖ Continuer les échanges sur l'écriture et les dépôts de projets
- ❖ Mettre en œuvre la stratégie **d'influence** des PLIE
- ❖ Travailler sur l'analyse des publics cibles et des publics suivis
- ❖ Assurer la mise en application des nouvelles modalités de saisie Vlesion pour mieux valoriser les chiffres des PLIE
- ❖ Continuer les **groupes de travail** initiés
- ❖ Suivre les consolidations issues des stats remontés par les membres pour valorisation des parcours.
- ❖ Développer les activités de TMI : Certification **Qualiopi**, formation à l'audit interne sur le référentiel 209
- ❖ Ajuster la newsletter **#TMInfo**
- ❖ Lancer le **site internet** de TMI



# Terri'Mouv inclusion

Siège social au 13 Ter Boulevard Robert Schuman  
- 62000 Arras

Adresse administrative au 1 rue du Berger – ZA du  
Pacage – Sainte Catherine (62 223)

 Terri'Mouv Inclusion (428 abonnés)

